

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 64 (1922)

Heft: 2

Artikel: L'évalage du cheval en Suisse

Autor: Boudry, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-589862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER ARCHIV FÜR TIERHEILKUNDE

Herausgegeben von der Gesellschaft Schweizer. Tierärzte

LXIV. Bd.

Februar 1922

2. Heft

L'élevage du cheval en Suisse.

Conférence faite à l'Assemblée générale de la „Société des vétérinaires suisses“, à Lausanne le 25 septembre 1921

par A. Boudry, vétérinaire à Oron.

Il est de tradition, dans la Société des vétérinaires suisses, de mettre de temps en temps la question de l'élevage du cheval à l'ordre du jour de l'une de ses assemblées générales. Fidèle à cette louable coutume, votre comité a pensé que le moment était venu de s'y conformer et m'a demandé d'introduire la question par une conférence.

Tout en regrettant que l'on ne se soit pas adressé à quelqu'un de plus compétent, de plus exercé surtout dans l'art conférencier, je n'ai pas cru devoir me soustraire à l'appel qui m'a été adressé et j'ai ainsi l'honneur de venir vous présenter quelques réflexions sur l'élevage du cheval en Suisse. La convocation à l'Assemblée d'aujourd'hui annonce une conférence sur l'élevage du cheval. J'ai cru bien faire en restreignant à notre petite Patrie le champ de l'étude à vous présenter, le temps disponible étant bien court pour faire une étude générale de la question. D'autre part, il me paraît qu'une discussion sur cette importante question doit suivre mon rapport que je ferai, dans cette intention, aussi bref que possible, suivant les grandes lignes, pour négliger les détails par trop spéciaux.

L'élevage du cheval, je n'ai pas besoin de vous le rappeler, est du ressort de l'économie agricole et intéresse à ce titre au plus haut degré la profession vétérinaire. Je dirai même que l'intérêt que les vétérinaires lui portent est supérieur à son importance économique: le cheval est encore pour nous la plus noble conquête de l'homme. Nos études, l'emploi que nous en faisons quotidiennement, et qui en fait pour la plupart d'entre nous un ami de voyage, le fait qu'il est notre raison

d'être à l'armée, l'amour-propre que nous mettons à étudier les questions hippiques pour lesquelles nous aimons à voir reconnaître notre compétence, lui donnent un attrait spécial et lui marquent une place d'honneur dans nos préoccupations professionnelles. Et, c'est avec notre cœur souvent plus qu'avec notre science que nous nous attachons aux questions qui touchent à son élevage; or, comme en fin de compte les résultats pratiques seuls importent, de grosses déceptions, un profond découragement ont trop souvent payé les meilleurs intentions. Il en résulte que beaucoup de confrères ne parlent de notre élevage du cheval qu'avec un certain pessimisme. Il est vrai que, pour quiconque a étudié la question d'un peu près, il est bien difficile de n'avoir que des louanges pour ce qui a été fait, et que l'avenir n'apparaît peut-être pas très lumineux.

Il faut le reconnaître d'emblée, l'élevage du cheval est un art difficile et souvent incertain dans ses résultats. Celui qui s'y voue doit s'adapter continuellement aux exigences changeantes des besoins du pays et du commerce; il doit avoir un œil intelligemment ouvert sur l'avenir. Toute fantaisie, toute résistance au goût du jour ou à la mode se paient en espèces sonnantes et deviennent bien vite une cause de découragement. Quelques exemples suffiraient à illustrer ces faits et à montrer combien l'éleveur de chevaux doit être souple dans ses méthodes.

La création des chemins de fer et l'amélioration des routes ont favorisé le commerce et permis le transport de charges de plus en plus lourdes pour lesquelles il fallait des tracteurs de très grande puissance. Le mouvement vers le cheval de gros trait était donné et s'est poursuivi jusqu'à ces dernières années; les poids de 1000 et 1200 kg étaient atteints et l'on comptait faire mieux quand surgit à l'horizon le camion automobile qui s'annonce dès l'abord comme un concurrent redoutable. La crise du cheval de gros trait s'ouvre immédiatement; elle était ébauchée au début de la guerre et n'a fait que s'aggraver dès lors.

Si du cheval de trait nous passons au cheval de sang, nous trouvons un exemple non, moins frappant dans le trotteur français. Cette race, créée et sélectionnée en vue de la vitesse à l'allure du trot, a eu les faveurs des éleveurs et des amateurs français; elle a joui des encouragements gouvernementaux et connu les hauts prix pour ses produits. Les meilleurs sujets gagnaient des fortunes sur les hippodromes et les moins vite

faisaient encore le bonheur des gens que leurs occupations ou leurs goûts entraînaient à grande allure sur les routes. La voiturette automobile fait en ces derniers temps les délices des médecins, des vétérinaires et de tous les gens pressés qui ne l'échangeraient plus contre le meilleur trotteur.

Un cheval à allures relevées et brillantes, un peu moins spécialisé, le carrossier a peut-être mieux résisté, mais son compte est réglé et sa disparition n'est plus qu'une affaire de temps; il va céder définitivement devant l'automobile.

Voilà le bilan d'une décade. Trois sortes de chevaux, trois favoris de l'élevage de la période qui a précédé, sont supprimés, vaincus dans la lutte avec l'automobile. Que reste-t-il sur le champ de bataille et quelles sont les prévisions pour un avenir prochain?

Nous pouvons admettre que les types suivants seront réclamés par l'agriculture, le commerce, l'industrie et les services militaires:

1^o Un cheval de trait moyen, le modèle de celui qui est utilisé chez nous par le commerce des bois et qui sera aussi celui de l'agriculture dans les contrées favorisées d'un sol riche et de méthodes culturales très poussées, conditions que nous rencontrons dans les campagnes bernoise et argovienne.

2^o Un cheval de trait léger, utilisé par la petite agriculture, par les petits commerçants, et qui chez nous sera le produit de sols moins généreux: le Franc-Montagnard en est le type.

3^o Un cheval de sang, de taille moyenne, propre au service de la selle pour des cavaliers ordinaires et qui, en mains exercées, pourra également faire le service des deux premières catégories.

Ces trois sortes de chevaux peuvent être élevés avec succès en Suisse et satisfont à presque toutes les exigences d'utilisation du pays.

4^o Le type de la remonte de cavalerie, cheval qui sera plus ou moins réclamé suivant les conditions de paix ou de guerre que nous vivrons. Ce genre dépasse les moyens de notre pays et ne pourra être produit qu'à titre onéreux. Et enfin,

5^o Le pur-sang, améliorateur par excellence de toutes les races. Ce serait folie de penser seulement à vouloir le produire chez nous. Il n'est toutefois pas impossible que, si on arrivait à redonner une assiette sérieuse à notre élevage de demi-sang, à lui refaire de l'os et de l'étoffe par une sélection rigoureuse non seulement de l'extérieur mais aussi de l'ascen-

dance, on ne réclame à nouveau ses services pour lui donner de la qualité et de l'énergie avec le fini du modèle.

Ces quelques considérations étaient nécessaires pour débayer le terrain de l'élevage de sujets qui ont fait leur temps et qui doivent être considérés comme des non-valeurs. Nous devons constater que ce sont les types extrêmes de l'espèce qui disparaissent, les très lourds et les très grands, et nous ne devons éprouver aucun regret de la chose, notre sol ne nous permettant pas de produire des chevaux très exigeants comme nourriture. Nous leur devons du reste, tout le monde en conviendra, une bonne partie de nos déboires. Les circonstances pour une fois nous prêtent leur concours.

Pour donner une base aux conclusions que je me propose de soumettre à votre appréciation, je suis obligé de faire appel à quelques considérations zootechniques que vous connaissez parfaitement et qui doivent en l'occurrence expliquer les malheurs de l'élevage en Suisse et desquelles découleront aisément des notions utiles pour l'avenir. Je veux parler de l'influence du milieu sur les espèces animales et de l'hérédité.

Il faut en élevage s'assurer le concours des différents facteurs qui constituent le milieu. Ces facteurs ont des valeurs différentes suivant les pays et commandent des types et des qualités de chevaux bien déterminés. Chaque contrée a un cheval qui est pour ainsi dire le produit naturel du sol, qui est parfaitement adapté aux conditions de nourriture et de climat et qui est toujours celui qui coûte le moins à élever. Le Franc-Montagnard est ce type-là pour le Jura; *c'est le cheval du pays* qui doit toujours être pris comme point de départ et comme base de tout élevage rationnel. En s'en écartant trop, en en prenant le contre-pied, on ne manquera pas, et cela malgré tous les sacrifices, d'avoir beaucoup de produits irréguliers, sortant du modèle, qui, ne trouvant pas les éléments nécessaires à leur développement, deviendront des ratés et grèveront lourdement le budget de l'éleveur.

Le sol agit essentiellement par sa végétation qui est la nourriture des animaux. A végétation abondante correspondent des animaux lourds et massifs. Un sol pauvre fournit du bétail de petite taille. Une heureuse proportion de chaux, comme elle se rencontre dans les Alpes par exemple, permet l'édification d'une ossature dense et résistante. Les terrains tourbeux font des os massifs peut-être, mais poreux et peu résistants, et produisent souvent des rachitiques.

Le climat joue un très grand rôle, soit en donnant au sol une certaine quantité d'humidité et en favorisant la poussée d'herbages abondants et de qualité, soit en permettant aux animaux de vivre au grand air, de pâturer une partie plus ou moins importante de l'année et d'acquérir ainsi une plus grande rusticité.

Nous devons en outre tenir compte du fait que, depuis une trentaine d'années, le bétail bovin a gagné les préférences des agriculteurs, de telle sorte que les chevaux ne reçoivent la plupart du temps que les fourrages de deuxième qualité et que les meilleurs pâturages ne leur sont pas réservés. L'exemple du Simmental me dispensera d'insister sur ce point. Le cheval d'Erlenbach a fait pendant plusieurs siècles la fortune de l'Oberland bernois, du Pays-d'en-Haut et des Ormonts, jusqu'au moment où le bétail, dans une superbe ascension l'a quasi fait disparaître.

Le cheval de sang a besoin, pour réussir, de beaucoup d'espace; la stabulation permanente lui est absolument funeste. Or, la propriété est chez nous très morcelée et le climat ne permet souvent qu'une durée d'estivage de 100 à 120 jours. Ces conditions interdisent l'élevage d'un cheval très près du sang; les expériences tentées l'ont démontré jusqu'à l'évidence. Un sol accidenté ne permet pas à un cheval de grande taille de conserver son équilibre anatomique.

Ajoutons à ces conditions du milieu l'habitude qu'ont nos agriculteurs de faire travailler leurs poulains beaucoup trop jeunes, et nous devons conclure que le cheval à produire doit être précoce, par conséquent plutôt bréviligne, de petite taille, près de terre avec une bonne ossature.

Si nous avons dû constater que l'on n'avait pas toujours été judicieux dans le choix du modèle, on est forcé de reconnaître immédiatement que, en ce qui concerne les moyens d'amélioration, on a fait fausse route dès l'origine, au mépris des notions zootechniques les plus élémentaires.

I. Le passé.

Vers le milieu du siècle passé, l'élevage du cheval était en pleine décadence, c'est incontestable. Nous avons en ce moment une race de trait bien autochtone, la race du Jura et deux races qualifiées de demi-sang, l'Erlenbach et le cheval d'Einsiedeln.

Or, tous les rapports de l'époque signalent le Franches-

Montagnes comme profondément dégénéré, petit, ensellé, avec la croupe avalée, bas du devant, grêle de membres, souvent bas jointé, avec de mauvais sabots et des allures correspondantes. Bref, le type que peut produire un sol pauvre lorsque l'élevage est fait au petit bonheur, sans sélection et que les jeunes sont attelés et fatigués pendant l'âge de croissance.

En ce qui concerne le cheval d'Erlenbach, les rapports sont unanimes à lui accorder une robe noire, une jolie tête légère, sèche et expressive — la tête de l'Arabe — mais c'est tout. L'encolure est reconnue trop courte, le garrot bas, la croupe avalée avec la queue mal plantée; les épaules courtes et droites sont suivies de membres grêles et peu musclés; les allures irrégulières.

Le cheval d'Einsiedeln nous est présenté avec plus de taille, une tête plaisante, expressive, mais étroite avec de petites oreilles trop rapprochées, et les mêmes défauts.

Ces constatations faites par des hommes de l'époque sont intéressantes à enregistrer et réduisent à néant les affirmations des pessimistes, des gens enclins à la critique systématique qui vont affirmant que l'intervention des pouvoirs publics dans la question de l'élevage du cheval a été absolument funeste. A les entendre, tout ce qui a été fait depuis un demi-siècle l'a été à fin contraire, détruisant d'excellentes races de chevaux que nous aurions possédées et qu'il eût suffi de maintenir pour qu'en matière d'élevage du cheval, tout fut chez nous pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Telle était la situation en 1865 lorsque eût lieu l'exposition fédérale de chevaux à Aarau. Le rapport des experts constate la déchéance de nos races chevalines et l'on fut unanime à admettre qu'il fallait intervenir énergiquement pour remettre sur pied cette branche de notre production nationale.

Quels étaient les moyens propres à obtenir les résultats recherchés? Il y aurait eu la transplantation sur notre sol d'une race toute faite. Mais nous savons que les races animales doivent être le produit du sol pour se maintenir et qu'elles dégèrent très rapidement si les conditions qui leur ont donné naissance viennent à disparaître. Je n'ai, pour vous en convaincre, qu'à vous citer l'exemple de la race bovine du Simmental fort recherchée en Allemagne. Cette race ne s'y maintient à peu près que dans certaines régions montagneuses de la Bavière; ailleurs, elle dégère bien vite, perd son bel équilibre au point qu'elle n'est plus reconnaissable après quelques géné-

rations. Un rafraîchissement du sang, fort heureux pour notre pays, devient nécessaire.

Nous pouvons donc admettre que nos pères ont eu raison de renoncer d'emblée à cette manière de faire qui nous aurait incontestablement conduit à des résultats négatifs et qui aurait exigé de grosses sommes d'argent.

Et puis aurait-on pu, à cette époque déjà, tomber d'accord sur le choix de la race à transplanter, et aurait-on eu la persévérance de s'en tenir fermement à cette race? On peut en douter. En tous cas, les choix qui ont été faits ultérieurement, qui presque toujours se sont effectués au petit bonheur, sans tenir compte des moyens de notre sol, qui ont été faits à l'œil, par des amateurs, nous disposent à ne point regretter que l'expérience n'ait pas été tentée. On s'adressa donc à la méthode d'amélioration connue sous le nom de croisement et, au risque de choquer vos notions zootechniques, je dois reconnaître que l'on fut logique, c'est-à-dire que l'on fut dirigé par les idées qui avaient alors cours sur l'hérédité. Et ces idées sont si changeantes, sont si différentes à 20 ans de distance que l'on est tenté de se demander si elles ne sont pas une affaire de mode. Or donc, au moment où on se donnait pour tâche de remettre sur pied l'élevage du cheval, les croisements étaient à la mode, on leur attribuait toutes les vertus qui furent ensuite l'apanage de la sélection et que l'on veut actuellement trouver dans la consanguinité.

Nos chevaux étaient, nous l'avons vu, profondément dégénérés, petits, avec l'ossature fine. Une loi zootechnique bien confirmée dit que le croisement doit être employé en vue de compléter une conformation, de la renforcer, de la perfectionner dans le sens de son développement et non d'en prendre le contrepied. Ce serait une erreur par exemple de vouloir corriger un type bréviligne par le type opposé, le type concave par le convexe, on serait sûr d'obtenir ainsi des sujets décousus, des ratés.

Je ne crois pas qu'on ait, dès le début, tenu suffisamment compte de cette loi; on a procédé par tâtonnements pour arriver cependant à des résultats appréciables, lorsque le modèle choisi convint par hasard, résultats qui furent passagers parce que l'on ne sut pas les apprécier à leur valeur zootechnique et en tirer pour l'avenir les conclusions utiles. On n'entrevoyait pas le but vers lequel devaient tendre les efforts. Au lieu de suivre avec la race et le type qui avaient donné de bons résul-

tats, il a souvent suffi qu'un amateur ait eu à sa voiture une paire de chevaux étrangers brillants, qu'un officier influent dans ce domaine ait eu une satisfaction particulière à monter un certain cheval, qu'une exposition ait révélé l'amélioration d'une race, aussitôt mise à la mode, pour que l'on ait immédiatement fait appel à un nouveau sang et brouillé ainsi de plus en plus notre matériel d'élevage.

Mais, en disant cela, je n'entends point faire de la critique désobligeante, je ne veux pas porter atteinte à la mémoire des gens bien intentionnés qui nous ont valu ces aventures et qui, comme je l'ai dit, étaient dirigés par les idées alors en cours.

Le domaine de l'élevage du cheval devait être réservé, semble-t-il, à toutes les expériences zootechniques, alors que, par exemple, en élevage bovin, on était depuis longtemps fixé. La sélection donnait déjà des résultats que l'on n'aurait pas eu l'idée de demander aux croisements. Mais les exemples que nous voyons dans les pays voisins où l'élevage était acclimaté depuis longtemps, où il était parfois la principale source de revenus, où, par conséquent, la tradition existait mieux que chez nous, suffisent à nous rendre plus indulgents dans l'appréciation de ce qui a été fait. Il semblerait au surplus que le domaine de l'élevage du cheval soit particulièrement propre à cultiver les opinions les plus opposées et à les faire émettre avec une vigueur et une intransigeance particulières.

Mais j'ai hâte d'en venir à ce qui a été fait chez nous depuis 1865 dans le but d'améliorer nos races de chevaux.

Qu'il soit dit tout d'abord que l'on a admis en Haut-Lieu que cette amélioration devait être faite par le sang et que l'on est allé dans cette voie jusqu'à la limite extrême, c'est-à-dire jusqu'au pur-sang. Ce n'a été que lorsque l'on en a constaté les graves inconvénients qu'on est revenu en arrière, pour aller de nouveau jusqu'à l'extrême contraire, c'est à dire jusqu'au Shire et au gros Belge.

Lorsque la Confédération a pris l'élevage du cheval en mains, elle a immédiatement acheté ou encouragé l'achat d'étalons étrangers. Furent ainsi achetés: d'abord des étalons anglais, quelques allemands, puis, à partir de 1879, surtout des anglo-normands. L'année 1890 voit l'arrivée de trois pur-sang — Bec Helloins, Masque de Fer et Uxbridge. 1893 nous vaut deux bretons de trait — Paria et Postier. 1897, 8 Hackney du Norfolk. Cette année voit arriver le premier belge — Daniel — acheté par le syndicat de Berthoud; 1898 nous vaut cinq

percherons; 1899: quatre Shires et un Belge. A partir de 1906, ce sont les Norfolk-Bretons qui sont à la mode et, finalement, on voit apparaître, achetés par le Haras et par des syndicats, des étalons du Holstein.

Ce sont ainsi onze races différentes qui sont intervenues et qui ont influencé l'hérédité de notre matériel d'élevage. Ces onze races représentent tous les types possibles, à partir du plus gros cheval de trait, en passant par le trait moyen, le carrossier, petit et grand, le demi-sang, le cheval de remonte, jusqu'au pur-sang. Il y a là-dedans des animaux ne supportant guère que l'allure du pas, des chevaux à deux-mains, des trotteurs, des trotteurs à allures relevées et des galoppeurs; des sujets de type bréviligne comme les bretons et les ardennais, des médiolignes comme certains petits anglo-normands et les Hackney, des longilignes comme les grands carrossiers normands ou du Holstein. Il est, Messieurs, bien difficile de se retrouver dans cette macédoine de sangs et de types divers et beaucoup de nos juments doivent être fort embarrassées pour savoir quel modèle et quel caractère donner à leur produit.

Quels sont les souvenirs qu'ont laissés toutes ces races chez nous? Nous sommes dès l'abord frappés des appréciations favorables portées sur la descendance des Anglo-normands jusque vers 1900. L'on avait importé un certain nombre d'étalons, pas trop grands, avec du sang, qui s'étaient bien mariés avec nos juments de toutes espèces et avaient autorisé à un moment donné les plus grandes espérances. Les souvenirs laissés par ces étalons font que l'on revient toujours à eux, mais sans retrouver les mêmes satisfactions. C'est que la Normandie a, à un moment donné, abandonné son ancienne race pour se vouer au trotteur et au grand carrossier, et le déclin de l'anglo-normand chez nous correspond exactement avec l'apparition de ces nouvelles tendances: aussitôt que nous avons eu recours à ces deux variétés, les produits se sont élevés sur jambes, se sont présentés avec de mauvais aplombs; très exigeants comme nourriture, supportant mal la stabulation, ils sont devenus des ratés qui ont lourdement chargé l'élevage et découragé leurs propriétaires. Pour comble de malheur, on fit ensuite l'essai du pur-sang, qui ne doit être donné qu'à des juments de sang, il est vrai, mais étoffées, osseuses, avec des aplombs et des allures parfaits. Aucune de ces conditions ne lui ayant été offertes, il a achevé la ruine de l'édifice qui avait donné de grands espoirs, et consacré le déclin de l'élevage du demi-sang.

C'est en effet à partir de ce moment que l'on revient au cheval de trait et que, ainsi qu'il arrive fréquemment à la suite d'une exagération, l'on passe de l'autre côté de la selle en allant au trop lourd, en prenant des Shires, des Percherons et des gros Belges. Toujours est-il que le cheval de trait s'impose de plus en plus et que l'élevage du demi-sang ne représente plus guère qu'un cinquième de l'élevage national.

On a donc compté, jusque vers 1900, sur les croisements pour l'amélioration de nos chevaux; le Jura lui-même a suivi le mouvement, avec moins d'entrain il est vrai, plus de prudence et en sachant chaque fois qu'il était nécessaire s'arrêter au bord de l'abîme.

A partir de cette époque, les connaissances zootechniques pénètrent dans le monde agricole; les expériences faites ne l'ont pas été tout à fait en vain et l'on commence à raisonner l'élevage. Beaucoup d'éleveurs se demandent si la méthode qui a si bien réussi dans la formation de nos races bovines, qui les a portées à un si haut degré de perfection, la sélection, appliquée à l'espèce chevaline, ne donnerait pas les mêmes satisfactions. Et, l'on marche dans cette voie, timidement, il est vrai, encouragés par la Confédération qui se met à primer l'origine. Mais les scientifiques de l'élevage ont fait un nouveau rêve. Penchés sur les pedigrees, à la suite de Chapeau Rouge, ils croient qu'il suffira de la consanguinité pour tout remettre au point. Le Haras suit un temps le mouvement et consanguine sur les deux étalons «Observateur» et «Dewet». On a oublié, en ce faisant, la grande loi de la consanguinité qui dit que cette méthode de reproduction additionne dans les descendants les qualités des parents et multiplie leurs défauts. D'où il résulte, avec assez de probabilités que cette méthode ne donnera de bons résultats que si elle est appliquée à des sujets de race bien fixée et si elle s'adresse aux sujets les plus parfaits de la race; autrement dit, il faut qu'il n'y ait que des qualités à additionner et rien à multiplier. Ces quelques considérations feront facilement comprendre pourquoi les résultats obtenus ont été franchement défavorables chez nous.

Notre élevage a donc subi l'influence d'au moins onze races étrangères, il a été le champ d'expériences des trois méthodes d'élevage qui viennent d'être signalées, sans compter les métissages qui en découlent.

Mais il faut reconnaître que malgré cela nos produits valent mieux que ceux qui ont peuplé notre pays avant

cette longue période de tâtonnements. S'il faut en mettre les résultats heureux pour une part sur le compte de l'amélioration de notre sol et portant sur une meilleure alimentation de notre population chevaline, sur de meilleures conditions hygiéniques, il faut cependant en attribuer une bonne partie aux efforts soutenus des éleveurs. Sans un goût jamais lassé, sans une passion indestructible pour le cheval, on ne comprendrait pas que leur intérêt pour cet élevage ait pu résister à autant d'avatars, à autant de coups et de contre-coups.

Et ceci m'amène à faire des constatations plus réconfortantes et qui peuvent résumer les efforts heureux qui ont réussi à éliminer à temps les interventions dangereuses et les idées funestes. Je veux parler de la race des Franches-Montagnes qui, de par l'intelligence et les compétences innées des jurassiens, a échappé, dans une forte mesure, aux tribulations qui ont abreuvé les autres élevages suisses.

II. Le présent.

Le Franc-Monlagnard. Ainsi que nous l'avons vu au début de cette étude, la race des Franches-Montagnes était bien déchue en 1865 et peu appropriée aux besoins et aux exigences du pays. On profita donc immédiatement de l'occasion qui était offerte de corriger ses défauts par croisements avec des races étrangères, puisque la mode en était aux croisements. Ce furent d'abord des étalons anglais qui stationnèrent dans le Jura, puis des anglo-normands. Cependant les étalons indigènes restaient et les étrangers ne faisaient qu'influencer la race et l'on peut dire qu'il se produisait dans ces conditions de croisements modérés une amélioration très sensible et bien dans les goûts du pays. On crut même, à un moment donné, toucher au but. On alla malheureusement trop loin et, l'arrivée des grands carrossiers français, des trotteurs et finalement des pur-sang détruisit le bénéfice acquis par d'heureux et modestes croisements; le Jura était prêt pour faire un coup en arrière!

Les Percherons, les Shires, les Bretons et les Belges viennent alors tour à tour ou simultanément redonner du gros. Avec eux un nouveau danger surgit; la race perd de sa qualité, perd ses allures et sa vivacité, mais encore une fois, les jurassiens savent s'arrêter à temps et cette fois-ci pour faire de la sélection seulement. Ils ont dès lors tout ce qu'il faut pour cela: le vieux fond de la race reste en solide majorité bien ancré dans

le sol, des reproducteurs avec du sang et même une giclée de pur-sang à distance, ce qui est fort apprécié pour le fini du modèle, des chevaux plus lourds avec une forte ossature. Les résultats ainsi obtenus sont fort remarquables. La race des Franches-Montagnes s'est en ces dernières années purifiée de sang étranger, s'est uniformisée en prenant de l'étoffe et de la taille; les allures ont conservé assez de brillant et ont surtout gagné en régularité. Bref, le Jura nous offre à l'heure actuelle une race mise au point, avec suffisamment de fixité et entièrement adaptée aux besoins du pays.

Cet exemple fourni par la race des Franches-Montagnes est fort intéressant au point de vue zootechnique. Il prouve que toutes les méthodes de reproduction peuvent avoir du bon et qu'il ne faut pas être trop exclusif dans leur appréciation. Nos amis du Jura ont su naviguer et éviter les écueils que semaient sur leur route les croisements et le métissage; ils ont su tirer parti de ce que pouvaient leur offrir de bon ces deux méthodes, toujours tenues en respect par la sélection.

On a jusqu'ici peu fait usage dans le Jura de la consanguinité et cela avec raison, résultats cette méthode ne donnant de bons résultats qu'employée à petites doses et lorsque la race est suffisamment fixée.

J'ai un plaisir particulier à relever la brillante ascension du cheval des Franches-Montagnes et à montrer ainsi que la longue période de tâtonnements, dont nous sortons enfin, croyons nous, a préparé un avenir qui apparaît plus confortable et plus scientifique.

Les Belges. Au moment où la manie des grandeurs avait conduit notre élevage au bord de l'abîme, les éleveurs des riches campagnes bernoises et argoviennes prenaient le contrepied de ce qui se faisait alors au fédéral et s'adressaient au cheval de gros trait belge, au Brabançon.

Si des contrées de Suisse pouvaient aspirer à produire un cheval aussi grand, aussi exigeant, le plus gros de l'univers, c'étaient bien celles-là. Néanmoins, à mesure que les générations se succédaient, il fallut reconnaître que le milieu était encore insuffisant pour ces mastodontes: la ligne du dessus, si tendue et si musclée chez le belge d'origine, se relâchait, se dégarnissait; les canons et les paturons, si larges, si courts et si bien soudés s'affaiblissaient et donnaient bientôt l'impression du décousu et du peu solide. Bref, lorsque les syndicats intéressés se trouvèrent à la veille de créer un studbook,

ils surent tirer les conclusions logiques de leurs expériences et décidèrent d'adopter le petit modèle Belge, l'Ardennais.

Si le gros belge a réussi à s'implanter dans la vallée du Rhin, sans toutefois y conserver les qualités de son pays d'origine, l'Ardennais a extrêmement bien réussi dans les contrées mi-montagneuses de la rive gauche du Rhin, des Vosges aux Ardennes, et l'on peut admettre, des faits sont là qui nous y autorisent, qu'il fera l'affaire des éleveurs du Plateau suisse qui veulent un cheval de trait plus lourd que le franc-montagnard. La parenté d'origine qu'il a avec ce dernier rendra moins redoutables, moins aléatoires, les unions qui pourront se produire entre sujets des deux races.

Il semble donc qu'en ce qui concerne le cheval de trait on ait trouvé les solutions qui engageront son élevage dans une voie sûre tant au point de vue zootechnique qu'au point de vue économique.

Le demi-sang. On ne peut malheureusement en dire autant du demi-sang qui a beaucoup de peine à trouver sa formule. Et, cependant, si le Jura et le Plateau semblent vouloir opter pour le cheval de trait, il paraît que le demi-sang doit se maintenir sur les contre-forts des Alpes, dans les contrées où de tout temps on a aimé et élevé le cheval de sang, et où la qualité d'un sol calcaire permet l'édification d'une ossature dense et résistante, indispensable au cheval de ces contrées pour résister à un travail fort dur sur un sol très accidenté. Si le demi-sang n'a pas encore trouvé sa voie, c'est que l'on n'a pas encore renoncé à tourner les yeux vers l'étranger, pour faire du demi-sang suisse, moins brillant peut-être, mais adapté au milieu. Ce cheval devra être moins grand que celui qui a été fait jusqu'à présent, médioligne et propre au service de l'artillerie. Il serait dangereux de vouloir aller plus loin et d'essayer d'obtenir le cheval de cavalerie.

A notre avis, il faudra sélectionner ce que nous avons de meilleur et ne recourir à un sang étranger qu'en cas d'absolue nécessité. Il faut reconnaître que le Haras fédéral a fait ces dernières années des efforts louables pour ramener le modèle plus près de terre, pour l'étoffer. Les étalons à grandes lignes ont quasi disparu et il semblerait que la confiance renaisse, au moins dans les syndicats qui ont mis quelque esprit de suite dans leurs opérations. Mais on n'est pas encore rétabli de la crise qui a résulté du fait que l'on a pris, comme tête de ligne, les deux étalons «Observateur» et «Dewet», lesquels nous ont

donné des sujets hauts, longs et décousus, ne répondant en aucune façon aux besoins du pays. Quand on s'est aperçu de la chose, le mal était très grand et il était bien difficile de trouver immédiatement des étalons de qualité, en dehors de cette aristocratie dégénérée. C'est pourquoi, tout en donnant la préférence à l'étalon né au pays, on a été amené à compléter les effectifs d'étalons de demi-sang en s'adressant à la Normandie qui, jadis, nous avait donné de si grands espoirs et qui est en voie de refaire, sous le nom de cob normand, un petit demi-sang, un cheval qui est bien dans notre formule.

III. L'avenir.

Telle me paraît être la situation actuelle de l'élevage. Quel sera son avenir? Il est assez difficile de le dire. Cependant, un certain nombre de jalons ont été posés et vont servir de directives.

D'abord, on peut admettre que cette longue période de tâtonnements et d'expériences incohérentes qui a commencé en 1865 est close et bien définitivement close.

Les notions zootechniques se sont formées et répandues dans le public agricole; elles se cultivent et se discutent dans les syndicats autant qu'en Haut-Lieu, et sont une garantie sérieuse contre de nouvelles aventures. Il résulte de cette diffusion de la science zootechnique chez les plus directement intéressés, que les vétérinaires ne peuvent plus avoir la prétention de faire reconnaître en toutes circonstances leur supériorité dans ce domaine. Mais il est certain qu'à égalité de connaissances pratiques, le vétérinaire, de par ses connaissances anatomiques, de par ses études, de par ses observations journalières, aura une supériorité technique incontestable et du reste reconnue par les écrivains modernes qui traitent d'hippologie. Notre profession ne pourra du reste que gagner en élargissant son champ d'activité et en maintenant un contact si nécessaire avec l'agriculture. Nos collègues qui le feront ne manqueront pas d'augmenter d'une façon fort intéressante leur bagage scientifique, en même temps qu'ils s'assureront de grandes satisfactions professionnelles; leur autorité auprès des agriculteurs en sera grandie en raison des services rendus.

Donc, au sortir d'une époque de tâtonnements, et au seuil d'un avenir zootechnique plus solidement établi, nous nous trouvons avec deux races de trait dont les directives apparaissent bien établies et les temps prochains assurés. La tenue de Stud-book amènera une rapide épuration et créera des souches.

Il paraît qu'avec un peu de persévérance, de bonne volonté et de savoir faire, le demi-sang puisse prochainement aussi voir sa voie se dessiner et se fixer. Mais cela ne veut pas dire que l'avenir sera l'immobilité. Ainsi que nous l'avons dit au début de cette causerie, les exigences du commerce changent avec le temps et l'éleveur doit en tenir compte. Les conditions d'alimentation et d'élevage se modifient au cours des années; des notions zootechniques nouvelles, ou simplement remises à la mode, seront jetées dans le creuset de l'expérience. L'élevage restera mobilité et sera tirailé en sens divers, mais nous avons le droit de croire que ces tiraillements ne l'ébranleront plus, ne le jetteront plus à bas comme cela a été trop souvent le cas. Au lieu de prendre le contre-pied de ce qui sera à un moment donné, quand on reconnaîtra un défaut, on se contentera vraisemblablement d'une simple remise au point; l'élevage doit subir les saines lois de l'évolution, au lieu d'être tourmenté, d'être agité par des révolutions incessantes et malsaines.

Il est probable que la Direction de l'élevage abandonnera aux syndicats et aux Fédérations certains côtés techniques, se réservant de coordonner leurs efforts et de les soutenir financièrement. Il en résulterait une simplification administrative particulièrement désirable par les temps qui courent.

Le Haras lui-même doit suivre le mouvement et par des méthodes souples, conserver le contact avec les éleveurs, combiner ses efforts aux leurs, subissant à l'occasion leur influence et les dirigeant tout de même. La décision prise cette année de remettre des étalons de trait du Haras aux éleveurs ou aux syndicats diminuera sensiblement ses effectifs et l'obligera à une légère modification de son activité. Tout en continuant à élever des étalons qu'il mettra en stationnement à son compte ou qu'il vendra à des syndicats, il devra certainement faire l'intermédiaire entre ces derniers pour le placement des étalons, car, si quelques rares grandes associations peuvent entretenir plusieurs reproducteurs mâles, la plupart d'entre elles n'auront de juments que pour un seul, dont on devra se défaire au bout de quatre ans pour éviter les méfaits de la consanguinité. Le rôle du Haras consistera donc à les reprendre, à des conditions fixées d'avance, pour les retirer de la circulation s'ils se sont révélés mauvais reproducteurs ou pour les remettre à d'autres syndicats s'ils se sont confirmés.

Telles sont, Messieurs, les quelques considérations que

je soumetts à vos réflexions. Je m'excuse d'être resté dans les généralités, de n'avoir fait qu'un usage très modéré des chiffres et statistiques. Il eut été intéressant d'aborder différentes questions plus spéciales, notamment les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour encourager l'élevage du cheval.

Il eut été fort instructif aussi de faire l'historique de l'activité du Haras fédéral, de faire ressortir l'influence qu'il a exercée dans ce domaine où il doit jouer un rôle de tout premier ordre. L'activité des syndicats et des fédérations eut dû faire l'objet d'une étude approfondie, car ces organes ont travaillé sans bruit, mais avec persévérance et beaucoup de sérieux. En répandant les connaissances zootechniques dans le grand public, ils ont contribué à la stabilisation des méthodes d'élevage.

Pareille argumentation nous aurait évidemment entraîné trop loin et cela aux dépens de la discussion qui doit suivre.

Die natürlichen Grenzen der tierärztlichen Chirurgie.

Von Privatdozent Dr. H. Heusser, Zürich. *)

Die Entwicklung der medizinischen Wissenschaft und Technik namentlich im vergangenen Jahrhundert hat auch der Tierheilkunde grosse Fortschritte gebracht. Allerdings vermag die letztere besonders in therapeutischer Hinsicht mit der Menschenheilkunde nicht Schritt zu halten und ganz besonders sind die Grenzen und Bedürfnisse der tierärztlichen Chirurgie gegenüber derjenigen des Menschen engere geblieben. Dem Nichtfachmann erscheint es vielfach unverständlich, warum in nicht seltenen Fällen bei den Haustieren Heilversuche unterlassen werden, bei welchen man beim Menschen Erfolge zu sehen gewohnt ist. So können z. B. die beim Menschen als relativ leicht heilbar geltenden Frakturen von Gliedmassenknochen bekäntlich bei grossen Haustieren nur schwer, ja zum Teil gar nicht kuriert werden.

Wohl lehnt sich einerseits die Veterinärchirurgie zwecks Erreichung bestmöglicher Resultate eng an die Humanchirurgie an, indem sie so viel als tunlich dieselben Methoden benützt, auch verfügt sie andererseits über eigene Wege und spezifisch tierärztliche Heilmethoden. Es ist nicht der Zweck meiner

*) Antrittsvorlesung gehalten am 10. Dezember 1921.